

## Notre vision

Cap Excellence,  
accélérateur du développement3 **Événement**

Inauguration du Siège Social

5 **Editorial**

Jacques BANGOU

5 **Cap excellence  
en quelques mots**6 **Les grands  
travaux**Diminution du tarif  
de l'eau potable9 **Notre vision**Cap excellence,  
accélérateur du  
développement11 **L'administration**

Organigramme

12 **2009 en images**

## Culture

## Cap Excellence en Théâtre

Greg Germain a officié en tant que parrain du premier festival issu du traditionnel « Témat Zabym », qui se déroula du 10 au 15 mai.

L'objectif de ce festival est de proposer aux différents publics, des créations contemporaines d'artistes professionnels de la Caraïbe et d'ailleurs.

Initié par Cap Excellence à l'échelle des villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, le festival se déroulera sur les différents sites du territoire de la Communauté d'Agglomérations.

Notons que tout en conservant la paternité et la propriété intellectuelle

de son concept « Festival témat zabym », la ville des Abymes s'est accordée avec celle de Pointe-à-Pitre pour la réalisation technique et financière.

Autour de ces diffusions, il est prévu d'organiser des lectures, des rencontres, des stages et des conférences pour le tout public, particulièrement, le milieu amateur très dynamique sur notre territoire.

La transversalité de cette manifestation apparaît sur le site principal qu'est le BIK de la Ville des Abymes, à travers la musique, la danse et les arts plastiques.



# AMÉNAGEUR DE TERRITOIRES pour la Guadeloupe de demain.



## ➤ Aménager

- Conseiller et accompagner les acteurs publics dans leur choix
- Mettre en œuvre les projets urbains
- Résorber l'habitat insalubre
- Transformer les centre-villes anciens
- Développer les projet industriels et économiques

## ➤ Construire

- Réaliser des équipements publics
- Produire une offre diversifiée en logements aidés
- Appuyer et accompagner les programmes innovants des acteurs privés
- Améliorer l'habitat dégradé

## ➤ Gérer un parc locatif

- Assurer un bon entretien dans le temps
- Maintenir une relation pérenne avec les locataires

## ➤ Gérer des sites touristiques et culturels

- Beauport, un Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel tourné vers la canne à sucre
- Maison du Bois, l'Île aux Bois Vivants.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA GUADELOUPE  
Lot Grand-Camp • La Rocade • BP 289 Raizet Sud • 97139 Les Abymes  
Tél. : 0590 93 23 66 • Fax : 0590 91 94 48  
[www.semag.fr](http://www.semag.fr)



### Communauté d'Agglomération Les Abymes/Pointe-à-Pitre : objectifs & enjeux

**“ Cap Excellence est votre affaire ”**

**Jacques Bangou**

**“ Cap Excellence, appelle à l'ouverture  
rapide de discussions autour de l'adhésion de  
nouvelles communes ”**

**Eric Jalton**

Le mardi 15 décembre 2009, un an après avoir été porté sur les fonts baptismaux, la Communauté d'agglomération des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes, **Cap Excellence**, a inauguré son siège social implanté au 18 du boulevard Hégésippe-Légitimus à Pointe-à-Pitre.

L'occasion pour son président, le Dr Jacques Bangou et le vice-président Eric Jalton, de rappeler qu'au-delà des missions communales de proximité, cette nouvelle collectivité a vocation à améliorer la qualité de vie des habitants des deux localités, en portant des investissements structurants complémentaires et non plus concurrentiels - gestion de l'eau, des voiries reliant certaines parties communes de territoire ou limitrophes, aménagement des espaces paysagers en continuité d'usage d'un territoire à un autre - et de les penser aux dimensions d'un bassin de population de plus de 100 000 habitants.

**“ Rien n'a été fait qui n'ait pas été pensé avec  
vous et pour vous... ”**

Pour le Président Jacques Bangou, “ c'est cette mission que nos deux villes ont accepté de mener, en « éclairer », afin d'en bâtir le socle coûte que coûte », qui poursuit en précisant, que si ce processus qui bouleverse structurellement chaque ville membre est forcément long, “ il se doit d'être consensuel pour dépasser les féodalismes communaux qui sont encore dans nos têtes.”

Et d'ajouter, “ c'est pourtant cette tâche qui a largement été entamée à « Cap Excellence » et qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2010. De ce processus dépendra la base financière consolidée par la dotation de fonctionnement de l'État et notre objectif sera donc de la consolider au plus haut niveau. C'est là seulement que nous pourrions apprécier la capacité de Cap Excellence à remplir ses objectifs. ”

Outre ces missions, le président Bangou a clairement plaidé pour l'indispensable élargissement de la collectivité, tout en insistant sur la nécessité de ne subir le diktat d'aucune autorité, fût-elle gouvernementale. Il n'a pas non plus omis de dire combien il appelle de ses vœux un élargissement de la Communauté d'agglomération aux communes environnantes :

- “ Il nous semble absurde à tous que « Cap Excellence » n'intègre pas les villes qui ont pensé cette communauté d'agglomération et qui à travers la plupart des syndicats pratiquent ensemble l'intercommunalité, je pense très fort et le dis tout haut à : Baie-Mahault et Le Gosier. Je redis publiquement à mes collègues maires : « Cap Excellence » est votre affaire et depuis que j'en assume la présidence rien n'a été fait qui n'ait pas été pensé avec vous et pour vous. Mais il me faut aussi dire qu'il n'est pour autant pas acceptable que l'on pense et décide à notre place.

Cap Excellence » sera à deux, à quatre ou peut-être à six selon le choix qu'en feront les Guadeloupéens (car pourquoi pas : Petit Bourg, Sainte Anne ou Morne à l'Eau), mais je demande solennellement au représentant de l'État de respecter ces choix quels qu'ils soient. Je ne crois pas à une intercommunalité forcée ou sur commande.”

**Veiller à ce que les pays d'outre-mer  
ne soient pas exclus  
de la création de communautés urbaines**

Évoquant la prochaine réforme nationale des collectivités locales, le président Bangou, exhorte les parlementaires présents à ne pas laisser s'inscrire dans la future loi, des facilités offertes aux communautés urbaines dont notre pays comme tous les pays d'outre mer, seraient exclus du fait du seul seuil de la population.

- “ Donnons nous les moyens de rendre possible ces communautés urbaines chez nous et laissons ensuite la population et leurs élus décider quand et sous qu'elle forme pourraient prendre corps une telle collectivité, souligne-t-il, avant de poursuivre, car, si j'ai conscience que c'est bien de « Cap Excellence » dont nous parlons je n'oublie pas que c'est le pays Guadeloupe tout entier que nous devons avoir en tête en permanence. ”

Se déclarant particulièrement fier du Schéma d'aménagement régional (SAR) préparé par l'assemblée régionale et présenté au

Congrès des élus, le président Bangou, rappelle que celui-ci relève de la responsabilité collective des élus qui doivent l'assumer.

Et toujours à propos du SAR, incontournable outil de réflexion pour les années à venir, le président de Cap Excellence croit nécessaire de réaffirmer : “ ce SAR devra intégrer demain plus qu'il ne l'a fait, les intercommunalités possibles pour construire la Guadeloupe de demain. Et je crois pour ma part, que loin de subir, nous devons anticiper sur l'intercommunalité indispensable pour résoudre les problématiques des territoires de la Guadeloupe.

Comment en particulier intégrer les territoires de notre pays à forte diversité biologique et potentiel environnemental tout en assurant aux populations de ces territoires des équipements qui participent à leur qualité de vie, des logements et des conditions de déplacement corrects ?

Vous le voyez, bâtir « Cap Excellence » n'est pas être figé sur une parcelle de territoire mais au contraire être dans une dynamique mettant à bas les nationalismes communaux au service de tous nos concitoyens.

Et concrètement, nous nous efforçons de montrer que cela produit des effets. Cela a été possible grâce à une équipe d'hommes et de femmes (cf. encadré page 2). Ils sont l'admirable moteur de notre Communauté d'agglomération. ”

**“ Un travail de fond envisagé de trois manières ”**

**Eric Jalton**

- “ Mon projet politique, dès 2008, a toujours envisagé cette possibilité de renforcer l'action de nos collectivités, grâce à leur union dans une démarche commune et un projet solidaire », souligne Eric Jalton, maire des Abymes, député de la Guadeloupe et vice-président de Cap Excellence, poursuit en ces termes, « c'est chose faite... même si notre configuration actuelle reste modeste. En effet, elle concerne nos deux communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes au lieu d'une agglomération « grand centre » qui en compte au moins quatre, avec les villes de Baie-Mahault et du Gosier auxquelles on pourrait ajouter la commune de Morne-à-l'Eau.

Mais cette modestie ne doit en aucun cas être synonyme d'inaction et de paralysie politique et administrative. Cap Excellence, même à deux, doit viser l'excellence, la pertinence, l'efficacité.

Je vous l'affirme, nous ferons tout ce qui est possible pour convaincre nos autres partenaires naturels, en revanche, il est aucunement question, pour notre Président Jacques Bangou et pour moi-même, d'accepter d'hériter d'une coquille vide, dont la mission essentielle consisterait à attendre et préparer la venue prochaine (mais encore hypothétique quant au calendrier) de nos voisins. ”

Après avoir mis en évidence : la crise financière et économique des années 2007/2008 qui ne nous a pas épargnés, l'aggravation des conditions de vie de nos concitoyens, l'incompréhension face à certains phénomènes de société comme la violence, la drogue, les crimes passionnels, le chômage et l'exclusion, qui contribuent à renforcer l'effet de certains de nos handicaps structurels (insularité, limite géographique, fragilité liée à l'exposition aux phénomènes naturels violents, etc.) et nous invite à réfléchir à la valorisation de nos ressources, à la promotion des potentialités de nos territoires et de leurs habitants, le maire des Abymes estime que pour toutes ces raisons, il nous faut agir vite localement, Cap Excellence étant l'outil dédié pour ce faire.

Outil des deux communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes (et bientôt de celles qui voudront bien les rejoindre) la Communauté d'agglomération se devra de favoriser l'amélioration qualitative de nos missions de service public. Elle est vouée à un travail de fond que le vice-président Jalton envisage de trois manières :

• **L'affinement de notre cadre d'intervention**, à travers la poursuite de la définition de l'intérêt communautaire de nos compétences obligatoires. Nous avons jusqu'à la fin de l'année 2010 pour cela.

Compte tenu de notre proxi-

mité et de la similitude de certaines de nos problématiques, notamment du point de vue urbain (l'habitat social, les ruptures sociales dont je faisais état préalablement, l'environnement et le cadre de vie...), je pense que nous saurons intelligemment nous harmoniser.

• **Assurer le développement des interventions communautaires au bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens ensuite.**

Il nous faut donc envisager, dès cette année, la mise en œuvre de nos projets dans les domaines de l'habitat, du développement économique, de la politique de la ville et de l'aménagement, puis, des transports, de l'énergie, de l'assainissement, et des travaux d'intérêt communautaire.

• **Structurer et élargir la coopération intercommunale enfin.** L'année 2010, est en ce sens une année charnière du point de vue des enjeux, mais aussi d'un point de vue plus stratégique, car elle peut nous permettre :

- d'analyser la pertinence, pour notre agglomération, des outils de développement et d'aménagement que sont : le Contrat de Plan Etat/Région ; le Programme Opérationnel Intégré ; le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, tous trois à mi-chemin d'exécution ;
- de mettre en place de nouveaux outils, complémentaires et visant plus d'efficacité. Il s'agit :
  - de la définition d'un contrat d'agglomération ;
  - de la création d'un conseil de développement permettant d'associer nos forces vives : associations, entreprises, syndicats, personnalités qualifiées... au sein d'un espace de travail et de réflexion, ayant son mot à dire sur nos politiques et programmes d'intervention.
  - de la création d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) en lien notamment avec les potentialités de création d'emploi du territoire communautaire, dont le Plan de Rénovation Urbaine.
  - de la relance du Programme Local de l'Habitat

Ces actions, volontaristes, auront pour effet de structurer durablement les domaines et modalités d'intervention de Cap Excellence, appellent à l'ouverture rapide de discussions autour de l'adhésion de nouvelles communes. En saisissant cette opportunité, les communes membres ou qui rejoindront Cap Excellence, pourront assez tôt s'inscrire dans une dynamique de progrès, dans un contexte généralisé de diminution du volume des ressources fiscales, de réforme profonde de l'organisation territoriale et de retrait progressif de l'État. »



#### Personnalités présentes De droite à gauche

- **Victorin Lurel**, Président du Conseil régional, Député de la Guadeloupe
- **Marcel Renouf**, Sous-Préfet de 2005 à 2010
- **Jacqueline Bangou**
- **Eric Jalton**, 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté d'agglomération, maire des Abymes, Député de la Guadeloupe
- **Jean Fabre**, préfet de la Guadeloupe
- **Jacques Bangou**, Président de la communauté d'agglomération, maire de Pointe-à-Pitre
- **Jacques Gillot**, Président du Conseil général, Sénateur

D'un immeuble ancien qu'on disait obsolète pour ses fonctions antérieures Cap Excellence a fait un véritable bijou de 44 bureaux pour plus de 50 postes de travail ; trois salles de réunions ; une salle de conseil communautaire pour 40 élus et 20 administratifs ; une salle de presse ; une salle de repos du personnel ; une salle d'archives...

#### Un brin d'histoire

Contrairement à une idée largement répandue, la Guadeloupe met en place dès 1962, les premiers syndicats intercommunaux :

- |                                                                                       |                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1962</b>   Syndicat mixte de l'abattoir de Basse Terre                             | <b>1994</b>   Communauté de communes de Marie-Galante                                          |
| <b>1963</b>   SIAEG et SIEPA, pour l'eau                                              | <b>1998</b>   Syndicat Intercommunal à vocation unique des villes de l'agglomération Pointoise |
| <b>avril 1964</b>   Syndicat Mixte du complexe sportif de Basse Terre                 | <b>1999</b>   Communauté de communes du Nord Grande Terre                                      |
| <b>1968</b>   Syndicat des sites et plages                                            | <b>2003</b>   Communauté de communes du Sud Basse-Terre                                        |
| <b>1970</b>   Syndicat Mixte du SICTOM du Sud-Basse-Terre, pour les ordures ménagères | <b>2004</b>   Syndicat Mixte du Petit-Cul-de-sac Marin, (SMT actuel)                           |
| <b>1972</b>   SIAEA de la Cote-sous-le-Vent                                           | <b>2007</b>   SYMEG                                                                            |
| <b>1973</b>   SICTOM de la région Pointoise                                           | <b>2007</b>   Routes de Guadeloupe                                                             |
| <b>1973</b>   Piscine intercommunale Pointe-à-Pitre-Les Abymes-Le Gosier              | <b>2007</b>   Bassin de l'eau                                                                  |
| <b>1977</b>   Syndicat Mixte du Nord Grande Terre                                     | <b>décembre 2008</b>   Cap Excellence                                                          |

# CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques

<sup>1</sup> Extension de la capacité  
des EU du SIEPA

<sup>2</sup> Centre éducatif fermé  
de Port Louis



Lot n°2  
ZAC de Colin  
97170 PETIT BOURG

**0590 85 43 36**

fax : 0590 85 40 55

[ccet.bride@orange.fr](mailto:ccet.bride@orange.fr)

## Tous vos travaux de reprographie à 2 pas de chez vous!\*

\*(DERRIÈRE LA STATION TOTAL DE VIEUX BOURG ABYMES)

photocopie



duplicopie



imagerie grand format



plastification



tirage de plans



numérisation

**Photocopie laser noir & couleur**

Duplicopie pour de la couleur à prix mini!  
mémoires, thèses, dossier d'appels d'offre  
reliure à chaud, spirale plastique, métallique

**Impression numérique tous formats**

à la demande : à l'unité ou en série  
carte de visite, retouche photos anciennes,  
Faire part, impression photos grand format,...

**Plastification toutes dimensions**

Poster, plans, set de table... à l'unité ou en série

**Tirage de plans n&b et couleurs**

photocopie grand format n&b et couleurs  
impression fichiers Autocad, plt ou pdf  
numérisation de plans, archivage ....

Jusqu'au 30 juin 2010  
10% de remise  
sur présentation  
de cette publicité



de reprographie

**0590 83 35 35**

[travaux@atelierdereprographie.com](mailto:travaux@atelierdereprographie.com)

50-52 résidence les jardins d'Alexandre, 97139 Vieux-Bourg les Abymes

# INFRA plus

Une collaboration  
à des projets d'envergure s'inscrivant  
dans le paysage guadeloupéen.

Une équipe de techniciens spécialisés  
dans les Voiries et Réseaux Divers.

Des décideurs, depuis 1998,  
nous font confiance.

*Ensemble,  
continuons à construire  
durablement la Guadeloupe.*

21, rue Ferdinand Forest  
Z.I. de Jarry

97122 Baie-Mahault

Tél. : **0590 26 86 22** / Fax : 0590 26 93 73

[infraplus@wanadoo.fr](mailto:infraplus@wanadoo.fr)



**PEM-PSM**  
édition - publicité

>>> **Création d'identité visuelle**

- Logotypes
- Cartes de visite
- Cartes commerciales
- Plaquettes
- Chemises

>>> **Impression clés en main**

>>> **Documentations  
commerciales**

- Flyers
- Dépliants

>>> **Agendas**

>>> **Organizers**

**vous voulez faire paraître votre publicité  
dans le Journal de Cap Excellence**

contactez **Dominique PAGESY**

au **0690 55 13 27**

**Publicités Éditions Municipales**  
**Publicité Sponsoring Municipal**

Lotissement Le Bois des Sylvains  
Anse à la Barque - 97118 St François

**0690 55 13 27 - [pem-psm@orange.fr](mailto:pem-psm@orange.fr)**

# Cap Excellence

en quelques mots

Cap Excellence a été créée le 30 décembre 2008 à l'initiative des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes, avec pour objectif majeur d'associer ces communes dans un espace de solidarité visant à **élaborer et conduire un ensemble de projets communs de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.**

C'est ainsi que la communauté d'agglomération a des prérogatives qui lui sont attribuées par la loi dans des domaines de compétence bien définis : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat sur le territoire, Politique de la ville, eau, assainissement, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Dans ces différents domaines, les élus communautaires sont en charge de définir ce qu'il paraît plus cohérent de traiter au niveau intercommunal : l'intérêt communautaire. C'est ainsi, par exemple, qu'en juin 2009, ils ont décidé de mettre d'intérêt communautaire la réalisation de travaux d'aménagement du quartier de l'assainissement, quartier limitrophe aux 2 villes et qui peut dorénavant bénéficier d'une synergie communautaire dans le cadre de son embellissement et son aménagement. Cela permet de rationaliser, de mutualiser les compétences, de faire des économies d'échelle en restant au service de la population. L'autre exemple, a été la réalisation du festival de jazz en décembre 2009, qui par le biais de l'agglomération a pu pour la première fois être présent sur le territoire des Abymes et de Pointe-à-Pitre.

## Les élus communautaires



**Jacques BANGOU**  
Président



**Eric JALTON**  
1<sup>er</sup> Vice Président



**Suzelle SEVILLE**  
2<sup>e</sup> Vice Présidente



**Rosan RAUZDUEL**  
3<sup>e</sup> Vice Président



**José GUIOLET**  
4<sup>e</sup> Vice Président



**Maguy CELIGNY**  
5<sup>e</sup> Vice Présidente



**Robert BARBIN**  
Délégué Communautaire



**Dominique BIRAS**  
Délégué Communautaire



**Georges BREDET**  
Délégué Communautaire



**Gérard DESTOUCHES**  
Délégué Communautaire



**Juliana FENGAROL**  
Déléguée Communautaire



**Josiane GATIBELZA**  
Déléguée Communautaire



**Eliane GUIOUGOU**  
Déléguée Communautaire



**Alexandrine MOUEZA**  
Déléguée Communautaire



**Serge NIRELEP**  
Délégué Communautaire



**Lambert NOME**  
Délégué Communautaire



**Franck PETIT**  
Délégué Communautaire



**Betty SALBOT**  
Déléguée Communautaire



**Patrick SELLIN**  
Délégué Communautaire



**Eliane VESPASIAN**  
Déléguée Communautaire

### 1 Jacques BANGOU

Maire de la ville  
de Pointe-à-Pitre  
Membre de droit de toutes  
les commissions de travail

### 2 Eric JALTON

Député Maire  
de la ville des Abymes  
Membre de droit de toutes  
les commissions de travail

### 3 Suzelle SEVILLE

Conseiller Municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre du Bureau  
Présidente de la commission  
de travail Habitat

### 4 Rosan RAUZDUEL

Maire Adjoint  
de la ville des Abymes  
Membre du Bureau  
Président  
de la commission de travail  
Aménagement du Territoire  
Membre des commissions  
de travail Transport et Voirie  
et Sport et culture  
Délégué titulaire au  
Syndicat mixte de transport  
du Petit-Cul-de-Sac marin

### 5 José GUIOLET

Maire Adjoint  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre du Bureau  
Président de la commission  
de travail Développement  
Economique  
Membre de la commission  
locale d'évaluation  
des charges transférées

### 6 Maguy CELIGNY

Conseiller Municipal  
de la ville des Abymes  
Président  
de la sous-commission Eau  
Membre de la Commission  
Développement Economique

### 7 Robert BARBIN

Maire Adjoint  
de la ville des Abymes  
Membre de la Commission  
Sport et Culture

### 8 Dominique BIRAS

Conseiller Municipal  
de la ville des Abymes  
Président de la commission  
Transport et voiries  
Vice Président du  
Syndicat Mixte de Transport  
du Petit Cul de Sac Marin

### 9 Georges BREDET

Conseiller Municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Président de commission  
Sport et Culture

### 10 Gérard DESTOUCHES

Conseiller Municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre des commissions :  
Transport et voirie  
Aménagement du territoire  
Sport et culture  
Représentant  
de Cap Excellence au  
Syndicat mixte des transports  
du Petit-Cul-de-Sac-marín

### 11 Juliana FENGAROL

Conseiller municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre des commissions :  
Politique de la ville  
Sport et culture

### 12 Josiane GATIBELZA

Maire Adjoint  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Présidente  
de la sous-commission  
Assainissement

### 13 Eliane GUIOUGOU

Conseiller municipal  
de la ville des Abymes  
Présidente de la commission  
Politique de la ville

### 14 Alexandrine MOUEZA

Conseiller Municipal  
de la ville des Abymes  
Membre des commissions :  
Habitat  
Aménagement du territoire

### 15 Serge NIRELEP

Conseiller municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre des commissions :  
Transport et Voirie  
Aménagement du Territoire  
Représentant  
de Cap Excellence au  
Syndicat mixte des transports  
du Petit Cul de Sac marin

### 16 Lambert NOME

Conseiller municipa  
de la ville des Abymes  
Membre des commissions :  
Habitat  
Politique de la ville

### 17 Franck PETIT

Conseiller municipal  
de la ville des Abymes  
Membre des commissions :  
Aménagement du Territoire  
Politique de la ville

### 18 Betty SALBOT

Maire Adjoint  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre des commissions :  
Développement économique  
Sport et culture

### 19 Patrick SELLIN

Conseiller Municipal  
de la ville des Abymes  
Membre de la commission  
Développement Economique

### 20 Eliane VESPASIAN

Conseiller Municipal  
de la ville de Pointe-à-Pitre  
Membre des commissions :  
Habitat  
Politique de la ville

## Edito

par Jacques BANGOU

Après 1 an et demi de vie, la communauté d'agglomération des villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre vous présente son journal, votre journal. Ce premier numéro a pour vocation de nous présenter, vous faire connaître vos représentants élus au sein de Cap Excellence, notre administration, nos travaux et actions déjà engagés.

En tant que véritable accélérateur du développement, l'une de nos première décision en conseil communautaire en juin 2009 a été de réhabiliter un quartier dont les habitants avaient l'impression d'être oublié car se trouvant entre deux villes, le quartier de l'Assainissement. Avec Cap Excellence, certaines rues sont devenues d'intérêt communautaire et c'est ainsi que les services des villes des Abymes, de Pointe-à-Pitre et de Cap Excellence, ont pu de concert dans un mouvement coordonné enclencher toutes les démarches permettant à des travaux d'aménagement de débiter dès le début de l'année 2010.

Toujours dans les grands chantiers, après cette période de sécheresse, et la diminution du tarif de l'eau en 2010 votée pour notre territoire, il apparaît de plus en plus important d'être des éco citoyens. Le développement durable est l'affaire de tous et commence chez soi. C'est l'un de nos moteurs, nous en avons fait d'ailleurs une direction administrative et c'est un vaste chantier pédagogique. Nous avons aussi tenu à nous donner un cadre de vie, un siège dans lequel tout habitant des 2 villes et même de la Guadeloupe, peut venir se renseigner sur Cap Excellence, ses compétences, ses actions.

Amélioration du cadre de vie, amélioration du quotidien, je vous invite à découvrir Cap Excellence en actions et en images !

**JOURNAL COMMUNAUTAIRE**  
Edité par Cap Excellence  
18 bvd Legitim - 97110 Pointe-à-Pitre  
Tel : 0590 68 92 92/93

**Directeur de publication :**  
Jacques BANGOU

**Coordination :**  
Bella MADO

**Rédaction :**  
Cécile BONBON  
René CAZIMIR JEANON

**Contribution :**  
Les services  
communautaires

**Crédit Photo :**  
Service communication  
Bruno Michaux-Vignes

**Conception**  
**Maquette :**  
PEM-PSM  
Marion SOLON-NADAL

# Les Grands Chantiers

## les enjeux

### Eau et assainissement

#### Diminution du tarif d'eau potable

Depuis le 30 décembre 2008, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence gère la compétence de l'eau et de l'assainissement pour la ville de Pointe-à-Pitre, et une partie de la ville des Abymes. Son gérant, la Générale des Eaux, agit sur le terrain au nom de Cap Excellence et est entre autre responsable :

- Du recouvrement des factures sur la base du prix de l'eau fixé par le Conseil Communautaire de Cap Excellence
- De la surveillance, de l'entretien et de la maintenance des ouvrages

Pour mieux vous servir, Cap Excellence et la Générale des Eaux vous proposent :

- **Un service « alerte fuite »** qui permet de déceler une fuite en cas d'anomalie sur votre facture
- **Un service assurance et assistance fuite** qui permet aux consommateurs de bénéficier du remboursement de la surconsommation d'eau liée à une fuite
- **Un délai désormais fixé à 31 jours (au lieu de 21)** pour les pénalités en cas de retard de paiement

Avec ses services, Cap Excellence et la Générale des Eaux et vous permettent de mieux gérer votre consommation en eau potable.

#### Consommons notre eau en éco-citoyens

En cette période de sécheresse il est indispensable que nous fassions tous attention à l'utilisation que nous faisons de la ressource en eau. Adoptons des gestes civiques et éco-citoyens qui nous permettrons d'éviter les gaspillages inutiles.

- ➔ Préférer les douches au bain.
- ➔ Ne pas laisser couler l'eau pendant le rasage, le brossage des dents ou encore la vaisselle.
- ➔ Réparer les robinets qui fuient et entretenez les joints de votre robinetterie
- ➔ Eviter de laver votre voiture. Si c'est indispensable, préférez la nettoyer dans une station de lavage
- ➔ Pour arroser votre jardin, récupérez l'eau de pluie
- ➔ Pour votre lave linge et votre lave vaisselle, préférez le programme « éco »
- ➔ Equipez vos sanitaires d'un WC à double commande



#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, baisse de 5 % du tarif de l'eau potable au détail.

Depuis sa création, la Communauté d'agglomération Cap Excellence est en charge la gestion publique de l'eau et de l'assainissement sur les territoires des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes. La tarification du service de l'eau est fixée par délibération du Conseil Communautaire qui la fait évoluer selon les orientations définies par celui-ci. Pour faire face aux obligations du service de l'eau (investissements, remboursement de la dette), le Conseil Communautaire s'est fixé un objectif de résultat d'exploitation de 3 000 000 € au titre de l'exercice 2010.

#### Composition d'une facture d'eau

- le coût du service de l'eau potable (comprenant les coûts de production, d'achat, de stockage et de distribution de l'eau potable) ;
- le coût du service de l'assainissement collectif (comprenant les coûts de collecte, de transport, de traitement des eaux usées) ;
- les diverses redevances versées à des organismes publics ;
- la TVA.

Les coûts des services de l'eau potable et de l'assainissement sont composés d'une part fixe et d'une part proportionnelle à la consommation. Le tarif actuellement en vigueur sur le territoire de Cap Excellence est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

#### Dispositions tarifaires nouvelles par décision du Conseil Communautaire

Le conseil communautaire a décidé lors de sa séance du 19 février 2010 de mettre en place de nouvelles dispositions tarifaires valable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il s'agit :

- Extension de la première tranche de consommation de 0 à 30m<sup>3</sup> à une tranche de 0 à 50m<sup>3</sup> ;
- Baisse de 5% du tarif sur les consommations d'eau comprises dans la première tranche de consommation dite « tranche sociale » ;
- Modification de la seconde tranche de consommation qui est dorénavant de 51 à 160 m<sup>3</sup>, qui elle voit son tarif rester identique ;
- Modification de la troisième tranche de consommation qui est dorénavant de 161 à 4000 m<sup>3</sup> ;
- Alignement des tranches de l'assainissement sur les nouvelles tranches de l'eau potable ;
- Passage en tarification progressive pour les tranches eau potable.

#### Répartition par foyer des consommations en fonction des tranches semestrielles.

|           | Volume                  | 2009 | Volume    | Simulation |
|-----------|-------------------------|------|-----------|------------|
| Tranche 1 | 0-30                    | 46%  | 0-50      | 65%        |
| Tranche 2 | 31-200                  | 51%  | 51-160    | 30%        |
| Tranche 3 | 201-4.000               | 3%   | 161-4.000 | 4%         |
| Tranche 4 | 4.001-10.000            | 0%   |           | 0%         |
| Tranche 5 | 10.001-30.000           | 0%   |           | 0%         |
| Tranche 6 | > 30.000 m <sup>3</sup> | 0%   |           | 0%         |

Exemple : en 2009, 46% des foyers (soit 14,705 sur 32,101) ont une consommation uniquement dans la tranche 1, avec l'élargissement de la tranche 1, cela ramène à 65% des foyers.



**BOISVIN**  
**Rue Tertulien-Azède,**  
**nette amélioration de la desserte en eau potable**

Les habitants de la rue Tertulien-Azède à Boisvin, desservis en eau potable par le Syndicat intercommunal des Grands Fonds (SIGF), ont en maintes circonstances, fait part à la ville des désagréments liés à l'alimentation en eau potable de leurs maisons : casses des tuyaux, fuites d'eau, qui engendraient des factures exorbitantes pour les usagers. Afin de remédier à cela, il était devenu impérieux de trouver un accord avec le SIGF. C'est ainsi que le 5 novembre 2009, le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération a opté pour la mise à la disposition du SIGF d'une canalisation d'un linéaire de 1 200 m au niveau de la rue Tertulien-Azède, en vue de faciliter sa mise en eau, ainsi que le report de branchement des abonnés.

L'entreprise Générale des Eaux, chargée par le SIGF des travaux de report de branchement, a attribué à tous les nouveaux et anciens abonnés un compteur d'eau à proximité de leur maison. Un nouveau raccordement garantissant à chaque abonné : une facture du montant sa consommation réelle.

La réception technique des travaux est intervenue le 2 février en présence des techniciens du SIGF, de Cap Excellence et des agents techniques de la Générale des Eaux. La réception administrative des travaux de report de branchements commandés par le SIGF a quant à elle été effectuée par celui-ci le 15 février 2010.

Une fois la procédure d'uniformisation du territoire des Abymes terminée, Cap Excellence reprendra ses droits sur cette zone, en vendant directement l'eau aux habitants de la rue Tertulien-Azède.



**QUARTIER DE L'ASSAINISSEMENT**  
**Aménagement de la voirie allant du rond point d'Ignace à celui de Miquel**

A l'occasion du débat d'orientations budgétaires du 30 mars 2009, le Conseil Communautaire a entériné la décision d'axer l'effort d'investissement de la Communauté d'Agglomération, au titre de l'exercice 2009, sur la requalification du quartier dit de l'Assainissement.

Quartier emblématique de par son histoire récente et sa position à la croisée des territoires des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes, le quartier de l'Assainissement fait d'ores et déjà, l'objet d'investissements à hauteur de 1 300 000 €, en matière de voirie, d'éclairage public, de mobilier urbain, d'éradication des cases abandonnées, avec pour objectif final : l'amélioration du cadre de vie des riverains.

Les travaux engagés le 1<sup>er</sup> février 2010, circonscrits entre les ronds point Ignace et Miquel, empruntant les rues Valmy, Petrel-luzzi, Voyageurs et Georges-Caruel, prévoient entre autres, la réfection des voies automobiles et piétonnes, la mise aux normes des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'enfouissement des câbles d'électricité, de téléphonie et de télévision, la mise en valeur et l'aménagement des espaces publics afin de permettre la réappropriation du site par ses habitants. Ils devraient prendre fin à la fin de l'année.



# Sérigraphie Caraïbe

## >> SÉRIGRAPHIE TEXTILE



## >> SIGNALÉTIQUE



## >> OBJETS PUBLICITAIRES



1684 rue de l'Industrie - ZI Jarry - 97122 BAIE MAHAULT  
Tel. : 0590 32 42 08 - Fax : 0590 86 38 99  
[dominique.pagesy@orange.fr](mailto:dominique.pagesy@orange.fr)

Marquez ... votre différence

# Gouvernance administrative

## de Cap Excellence

### La Direction Générale

Sous l'autorité directe du Président de Cap Excellence, elle assure la fonction centrale de pilotage, d'impulsion, de propositions et de contrôle. Elle contribue également à fédérer le projet communautaire à travers, notamment et en lien avec les différents pôles, la mission globale d'élaboration du projet d'agglomération et d'animation du conseil de développement de Cap Excellence. Elle est placée sous la responsabilité de Monsieur Christian GATOUX, Administrateur territorial Hors Classe.

L'architecture administrative de Cap Excellence prend aussi appui sur trois Pôles qui permettent à l'Institution d'exercer l'ensemble des compétences qui lui sont acquises de plein droit ou qui lui ont été transférées depuis sa création le 30 décembre 2008.

### Le Pôle Gestion-POLGES

Il constitue la Direction générale Adjointe chargée des Ressources et Moyens placée sous la responsabilité de Madame Jacqueline AUGUSTIN, qui en assure le pilotage, l'animation et la coordination.

Il regroupe l'ensemble des Directions et services dont la mission essentielle est de conseiller et d'apporter le soutien logistique aux élus pour la mise en œuvre des politiques publiques décidées par le Conseil Communautaire.

Ce pôle comprend :

- Les Affaires Financières (Prospective/ Gestion financière/ Gestion Budgétaire et Comptable)
- La gestion des Ressources Humaines (Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC / la Gestion des Carrières / la Gestion des organes représentatifs du personnel/ CTP,CAP,CHS / Formation/ Cadrage de la paye)
- La Commande publique (les Marchés Publics- le Service achat)
- Les Affaires Juridiques et le contentieux - la Veille juridique (Affaires contentieuses liées à l'Intercommunalité- Contentieux général)
- Les systèmes d'informations (Gestion des Applications- Gestion des Réseaux)
- Les moyens généraux

Est rattaché également à ce pôle un « observatoire fiscal » dont la mission première est de fédérer toutes les informations à caractère fiscal sur l'ensemble du territoire communautaire et de préconiser des mesures de nature à optimiser la ressource fiscale.

Par ailleurs, sur le fondement de la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 mars 2010 qui a posé le principe de mutualisation des services afin de favoriser les économies d'échelles, l'essentiel de la ressource experte nécessaire au fonctionnement des Directions et services de ce pôle sera dégagé au niveau de l'administration des Villes membres.

C'est tout le sens des débats qui sont engagés aujourd'hui avec les Villes membres sous l'égide de la Direction Générale de Cap Excellence, afin de définir le périmètre des missions mutualisées et l'affectation des moyens humains.

### Le Pôle Territorial - POLTER

Il constitue la Direction Générale Adjointe chargée du Développement social et des Interventions économiques placée sous la responsabilité de Monsieur Franck TINVAL, qui en assure le pilotage, l'animation et la coordination.

Il assure l'opérationnalisation des compétences obligatoires « développement économique ; d'équilibre social de l'habitat et politique de la ville ».

Sa mission consiste, dans ce cadre, à assister et conseiller les élus communautaires dans les procédures de définition et

de révision de l'intérêt communautaire de ces compétences, et de proposer toutes les mesures visant à en effectuer la mise en œuvre.

Ce pôle contribue également à la définition d'une politique d'animation du territoire dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture reconnus d'intérêt communautaire, mais aussi à partir d'événements culturels et sportifs dont l'organisation relève de l'intérêt communautaire.

Ce pôle est constitué de quatre directions assurant les missions suivantes :

#### 1. La Direction de la politique de la ville (et du développement Local)

Cette Direction est spécialisée dans le champ de la politique de la ville (et du développement local). Son objectif est d'assurer la mise en œuvre optimale de ces politiques à partir de 5 fonctions principales :

- *L'ingénierie du développement social, urbain et local*
- *Mission pour l'insertion et l'emploi*
- *Mission pour la sécurité et la prévention de la délinquance*
- *Mission d'observatoire des territoires et évaluation*
- *Mission de formation et de coordination des acteurs de la politique de la ville et du développement local*

#### 2. La Direction de l'Habitat et du Logement

Cette Direction doit tout d'abord favoriser la réalisation d'un état des lieux exhaustif de la problématique de l'habitat sur le territoire communautaire et du bassin d'habitat qui l'englobe. Sa structuration sera fonction de la répartition des compétences entre CAP Excellence et les villes, après définition de l'intérêt communautaire y afférent.

Elle se compose des services suivants :

- *Mission organisation et structuration de l'habitat*
- *Service du logement et de la relation aux bailleurs*

#### 3. La Direction des Interventions Economiques

Cette Direction aura pour mission de coordonner l'ensemble des aides économiques mises en œuvre par CAP Excellence dans le respect des compétences de l'Etat et du Conseil régional. Il s'agit de favoriser une véritable dynamique communautaire de développement et de création d'activités.

Elle se compose des services suivants dont l'opérationnalité est en lien avec le contenu de l'intérêt communautaire qui sera arrêté par les membres du conseil :

- *Service de l'appui aux entreprises et à la création d'activités*
- *Service de l'animation économique du territoire*
- *Service de la gestion des équipements et infrastructures économiques*

#### 4. La Direction de l'Animation du Territoire

Cette Direction a pour mission de proposer et d'assurer la mise en œuvre de projets d'animation d'intérêt communautaire dans les domaines des loisirs, de la culture et du sport. Elle peut, pour ce faire, préconiser la reconnaissance de l'intérêt communautaire de certains événements, programmes d'animation ou d'équipements communaux.

Elle se compose des services suivants :

- *Mission observatoire et schéma directeur des activités culturelles, sportives et de loisirs d'intérêt communautaire*
- *Service du développement culturel et sportif*

### Le Pôle Expertise - POLEX

Il regroupe toutes les Directions et services qui appellent une expertise particulière dans des domaines aussi variés que le Renouveau Urbain, l'Eau, l'Assainissement, l'Environnement et le Cadre de vie, l'Urbanisme, le Foncier, la Maîtrise de l'Energie, la Pollution de l'air et les Nuisances sonores, les

Transports et les Voiries.

Ce pôle constitue la Direction Générale Adjointe chargée du Développement Durable et est placée sous la responsabilité de Monsieur Reynald LABELLE qui en assure le pilotage, l'animation et la coordination.

Outre la mise en cohérence des politiques publiques qu'il doit assurer, la mission essentielle de ce pôle est de conseiller les élus communautaires sur l'intégration des contraintes réglementaires en matière de prise en compte des problématiques du développement durable dans la conception des outils de programmation, comme dans leur mise en œuvre.

Ce pôle devra établir des diagnostics territoriaux et proposer des méthodes de gestion basées sur les trois piliers du Développement Durable que sont, l'économie, le social et l'environnement.

Il proposera également aux élus des alternatives d'aménagement et de Gestion des équipements du territoire de Cap Excellence, en concertation avec la population, l'Etat, les Collectivités locales, et plus généralement, tous les acteurs de l'aménagement du territoire.

Ce pôle est composé de quatre Directions :

#### 1. La Direction de l'Aménagement du territoire et des Grands Projets

Cette direction participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'aménagement et de concertation.

- *Supervision des études prospectives*
- *Gestion de la planification urbaine*
- *Développement et animation de partenariats*

#### 2. La Direction du Patrimoine et de l'Environnement

Cette direction participe aux diagnostics territoriaux, et à la définition des orientations stratégiques en matière d'environnement et veille à l'application des lois et règlements qui s'imposent au territoire de Cap Excellence.

Elle associe tous les partenaires pouvant aider Cap Excellence à mettre en valeur les bénéfices résultant d'une approche fondée sur le développement durable.

- *Etablir un diagnostic sur l'environnement du territoire*
- *Promouvoir, suivre, et évaluer la politique environnementale de Cap Excellence,*

#### 3. La Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Cette Direction organise et met en œuvre la politique communautaire en matière d'eau potable et d'Assainissement. Elle traduit les orientations des élus en plan d'actions. Elle programme et coordonne les travaux de raccordement et de traitement.

Elle analyse également l'incidence de l'environnement sur les politiques publiques d'aménagement et d'équipements en ouvrage de production et d'assainissement.

Enfin elle est particulièrement à l'écoute des élus des villes de Pointe à Pitre et des Abymes ainsi que des populations.

- *Collecte, transport, gestion, et exploitation de l'eau potable*
- *Collecte, transport, gestion des réseaux d'eaux usées*

#### 4. La Direction des Transports et des Voiries

Cette Direction définit, en accord avec la Direction Générale et les élus et en parfaite synergie avec le Syndicat Mixte des Transports (SMT), les orientations stratégiques de la Communauté d'Agglomération en matière de transport, de déplacement et d'infrastructures.

- *Maîtrise d'ouvrage des projets de transport et déplacement*
- *Analyser les besoins de la Collectivité en matière d'infrastructures*

# Focus sur les agents

## de Cap Excellence

Nous avons posé 2 questions à Franciane Sellin, chargée d'accueil à Cap Excellence.

### Quelles sont les questions que l'on vous pose le plus fréquemment ?

On me demande quel est le rôle de Cap Excellence, quels sont les projets actuellement menés par la Communauté d'Agglomération, on me demande des brochures relatives à notre activité. De façon plus légère, il arrive très fréquemment que l'on me demande si nous vendons des billets d'avion « Air France » !

### Que représente l'accueil à Cap Excellence ?

Accueil pour moi c'est aussi ce que l'on appelle le (BRASMA)

**BONJOUR**

**REGARD**

**ACCUEIL**

**SOURIRE**

**MERCI**

**AU REVOIR**

Ce sigle, à une valeur très importante à mes yeux au re-



gard de la conjoncture actuelle. Ainsi, grâce à ma politesse et mon sourire, je véhicule une bonne image, pour notre Collectivité en pleine expansion. Mon leitmotiv est qu'en sortant d'ici le visiteur soit satisfait, et surtout qu'il revienne.



*Les travaux publics, notre métier, notre avenir.*



#### EAU

Eau potable, eau brute  
et irrigation

#### ASSAINISSEMENT

Eaux pluviales, eaux usées

#### DIVERS

V.R.D, réhabilitation, conduites  
industrielles diverses  
et "procédés spéciaux"



27, lotissement Belcourt  
ZAC de Beausoleil  
BP 213

97122 Baie Mahault

Fax : 0590 28 29 22 -

Tél. : 0590 28 29 63 - email : [contact@aquatp.fr](mailto:contact@aquatp.fr)



GRANDE-TERRE  
0590 20 00 20

BASSE-TERRE  
0590 81 34 34

[karukeraassainissement@wanadoo.fr](mailto:karukeraassainissement@wanadoo.fr)

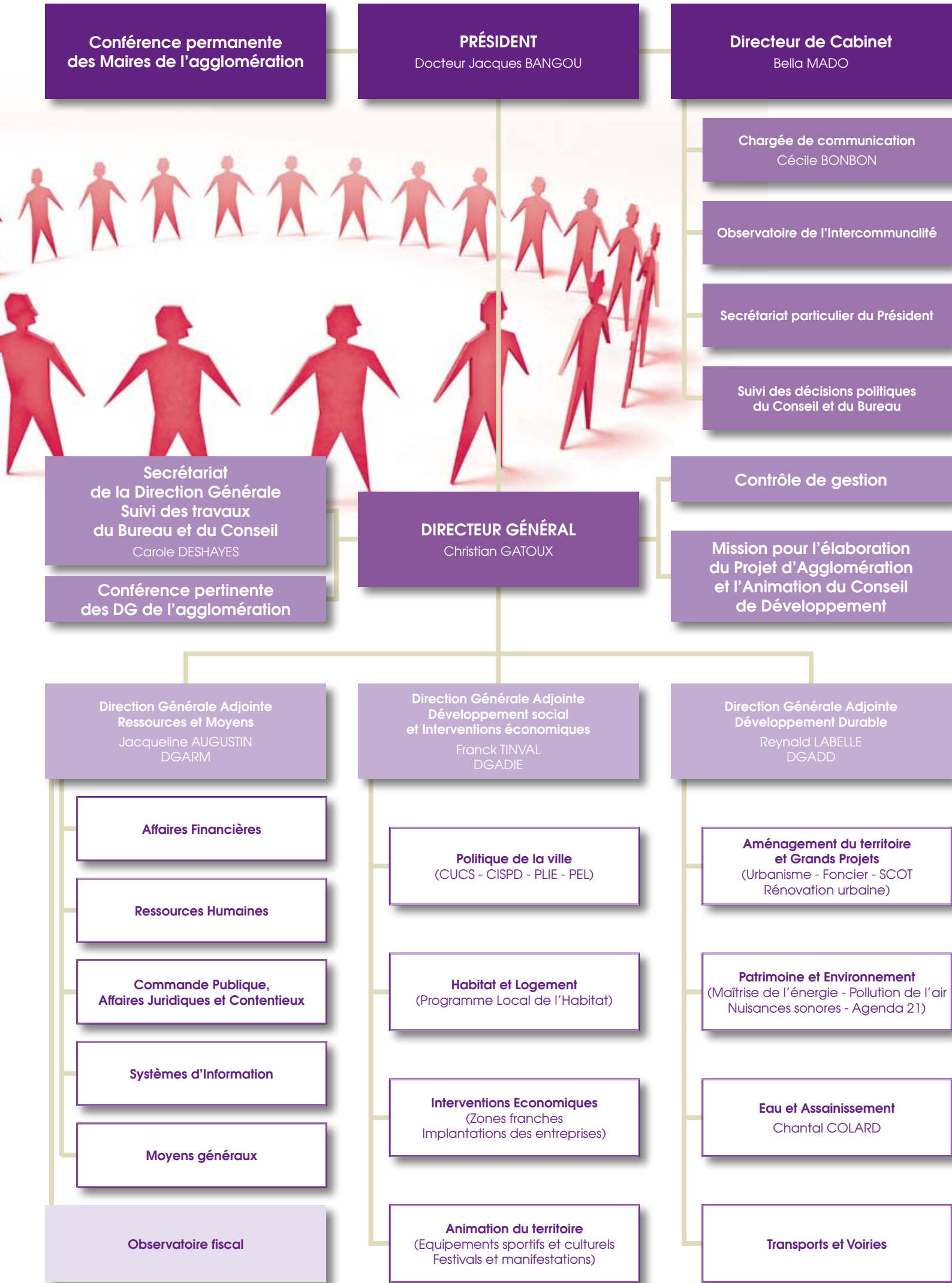
7 jours / 7

**Vidange fosses septiques**  
**Bac à graisse**  
**Location sanitaire mobile**  
**Réhabilitation de réseau sans tranchée**



# L'Administration

Organisation des Services de la Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE



# 2009 en images



**Le siège en travaux**  
de gauche à droite :  
Rosan ROZDUEL, Franck PETIT, Betty SALBOT, Magguy CELIGNY.



6 mars 2009 :  
**Conseil Communautaire**  
d'installation

Un Conseil Communautaire au siège,  
dans la « Salle du Conseil »

**Tour de**  
**Guadeloupe**  
**2009**



Tricia EVY Trio



Raymond GREGO - Achimik's



Jacques BANGOU  
Danièle DIAKOK (Élue Culture des Abymes)  
Pascale BRAVO (Présentatrice)



Dave Valentin & the Tropic Heat Quartet



Richard FLORÈS  
Dave Valentin & the Tropic Heat Quartet